

« Quel avenir pour le cinéma en France? (1/2) »

Face aux plateformes de streaming, le grand écran semble résister et se relever de l'après-crise sanitaire. Mais un désengagement public et le risque de la fin de la chronologie des médias obscurcissent l'horizon.

En vertu de l'exception culturelle et d'une audience cinéphile, des cinéastes peuvent créer en toute liberté. Cet équilibre fragile doit être maintenu.

L'avenir du cinéma est dans nos salles, à double titre. Il est d'abord sur nos grands écrans. Les œuvres cinématographiques en France ont un financement tout particulier et très vertueux, régi par la chronologie des médias. On dit souvent qu'elles sont financées avec l'argent public, mais c'est un raccourci. La part publique de leur financement provient en



ROSALIE BRUN
Déléguée générale de la Société des réalisatrices et réalisateurs de films (SRF)

le cinéma français continue d'exister et d'avoir la force qu'il a aujourd'hui. C'est un équilibre fragile, très remis en question par le gouvernement. Coupes budgétaires, libéralisation du système... Il faut être très prudent. Et puis, l'avenir du cinéma réside aussi chez les spectateurs face à nos grands écrans. L'enjeu, c'est l'accès de tous les films à tous les publics, le développement de la cinéphilie.

Cela passe notamment par des engagements à imposer aux salles de cinéma, pour permettre à toute la diversité des films d'être montrée – et pas seulement aux films les plus « porteurs ». La SRF a créé il y a plusieurs années une plateforme en ligne de cinéma de patrimoine qui s'appelle

Nous devons accompagner le public dans la multitude d'images qui nous entourent.

LaCinetek. Quand nous avons voulu la développer dans des pays européens comme l'Allemagne ou l'Italie, nous nous sommes rendu compte que ces pays, qui avaient un cinéma encore florissant il y a quelques décennies, avaient perdu leur public. Il est très important d'accompagner le public, au milieu de la multitude des images qui nous entourent.

Comme le disait très justement Justine Triet à Cannes il y a un an : grâce au système français, elle a pu faire des films, se tromper, recommencer, jusqu'à recevoir cette consécration. Son message d'alerte est le nôtre : cet équilibre fragile, il est dans nos mains. Il faut le faire évoluer, car nos usages et technologies changent, mais il faut le préserver ce faisant. ■

Alors que le 7^e art fait face à l'explosion du numérique, les auteurs subissent de plus en plus l'exigence de rentabilité et la peur des échecs financiers.

Dérèglement climatique du cinéma français dont l'écosystème est en passe de s'étioler face à la nouvelle donne du marché après la crise du Covid... La part du cinéma d'auteur national et international sur les écrans est de plus en plus fragilisée par le système industriel de distribution de films commerciaux à



JEAN LASSAVE
Réalisateur, secrétaire général du SFR-CGT

gros budget. Et pourtant, dès 2023, les chiffres annoncent une fréquentation en hausse de 38,5 %. La production française, première en Europe, résiste encore aux blockbusters (grosses productions américaines). Le malade serait en convalescence face aux nouvelles perspectives de l'image numérique qui se substitue de plus en plus à l'image argentine des origines. Mixité des images, mixité de l'exploitation commerciale, c'est ce qu'offrent les plateformes, nouveau Graal de la diffusion du cinéma ? Si on décrypte, il s'agit de mutualiser les gains et les pertes dans une offre globale qui escamote le nombre de visionnages. Disney est là, gardien de la nouveauté et de la tradition. Ils veulent « trouver le juste milieu », disent-ils, ne pas abandonner la salle tout en faisant des millions d'abonnés. Canal plus a déjà réduit ses investissements cinéma ; il pourrait les abandonner vers 2025 et mettre fin simultanément à la chronologie des médias. La chaîne préférerait acheter que produire. Le petit coq français veut se préserver face au rugissement du lion américain dans la mise en place de la

nouvelle technologie de distribution. Si la France est un des derniers pays au monde à bénéficier d'un système industriel viable et de qualité, c'est grâce aux auteurs, non aux logiques financières. Le CNC, régulateur du secteur, a un projet, « la grande fabrique de l'image ». Le plan d'investissement France 2030, « c'est faire de la

France le leader européen des tournages et de la production numérique ». Mais la France est déjà première pour le cinéma d'auteur européen et on voudrait constituer des blockbusters français ? Le monde nous envie Jean Renoir et Justine Triet, pas *Ducobu* (au sens où chaque pays d'Europe produit et consomme localement son propre *Ducobu*). La quête de rentabilité cache ici la même chose qu'ailleurs : le désengagement progressif des politiques publiques. Les auteurs subissent de plus en plus cette exigence de rentabilité et la peur des échecs financiers. Les avances sur droits sont de plus en plus timides et l'inflation les a littéralement dévorées. Beaucoup d'auteurs ont cru que les plateformes et la production massive de séries seraient un éventuel refuge, mais la corne d'abondance s'est révélée moins généreuse que prévu, moins créative aussi : ce n'est que du flux télévisuel déguisé.

Avec le cheval de Troie des plateformes, le spectre du copyright se profile. Certains signent des contrats qui les obligent à renoncer à leurs droits moraux, en contradiction avec le Code de propriété intellectuelle français. D'autres rêvent de salariat conséquent pour compenser la faiblesse des à-valoir. Bref, c'est la dégradation du droit d'auteur qui nous menace. ■

Certains signent des contrats qui les obligent à renoncer à leurs droits moraux.